



Journées régionales de formation des personnels des **SESSAD** (SESSAD, SESSD, SSAD, SAFEP, SSEFIS, SAAAIIS)

Les 24 et 25 novembre 2011
Au Palais des Arts de Vannes

famille

milieu ordinaire

soins

socialisation

Les SESSAD, un soutien au parcours de l'enfant

scolarisation

éducation

loisirs

L'accès à la participation à la vie sociale pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte en situation de handicap, constitue l'enjeu majeur de la loi de 2005-102. Elément de compensation du handicap, les services médico-sociaux que sont les SESSAD, SESSD, SSAD, SSEFIS, SAAAIIS, SAFEP, par le soutien adapté apporté dans les lieux de vie de l'enfant, sont des acteurs essentiels du processus d'inclusion en milieu ordinaire.

A la logique catégorielle et segmentée construite autour des déficiences se substitue peu à peu la logique d'accompagnement de parcours de vie singuliers prenant en compte l'environnement. L'enjeu étant alors de pouvoir mobiliser et coordonner sur un territoire les ressources nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de la situation de handicap. Dans ce contexte, les SESSAD ont un rôle central à jouer. En effet, le soutien apporté par les SESSAD s'exerce aussi bien en direction de l'enfant et de sa famille qu'**en direction de son environnement**, dans divers lieux (domicile familial, lieux de socialisation, locaux du SESSAD, locaux mis à disposition ...) et de **manière multimodale** (interventions individuelles et/ou collectives). Le soutien se situe à l'interface entre l'utilisateur et les différents acteurs impliqués dans le parcours de l'enfant (structures petite enfance, écoles, centres de formation, soins, centres de loisirs, services sociaux, ...).

Un des enjeux de ces journées sera de valoriser le rôle des SESSAD dans la **continuité des parcours** des enfants handicapés, que ce soit :

- avant l'admission au SESSAD (émergence de la demande des familles, liste d'attente, admission, ...),
- au cours de l'accompagnement (coordonner les différents acteurs du parcours, être garants de sa cohérence)
- ou encore dans l'après (fin de prise en charge, passage de relais, continuité de parcours, ...).

Il s'agira également de souligner l'importance de la temporalité (cheminement des familles, temps « administratifs » de la MDPH, attente avant admission, ...).

Droits des usagers, droit commun, participation sociale, continuité de parcours, continuité des soins, territoire, partenariat, coordination, ... autant de mots-clés qui permettront de réinterroger les pratiques des SESSAD lors de ces journées.



- ✓ Ouverture des journées par l'ARS Bretagne
- ✓ Des conférences plénières
 - Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur les SESSAD (sous réserve)
 - Marc CHAVEY, éducateur spécialisé, Docteur en Sociologie, ex-Directeur Général d'association médico-sociale, Médiateur MDPH, Habilité ANESM
 - ...
- ✓ Des ateliers
- ✓ Des cas pratiques plénières illustrant des partenariats entre les SESSAD et les acteurs de l'environnement de l'enfant (participation sociale, scolarisation, soins, ...)

Tarif des inscriptions pour les 2 journées

● **Tarif établissements et services adhérents au CREAI de Bretagne :**

- 1ère et 2^e inscription : 220 € repas inclus
- 3^e et suivante(s) : 175 € repas inclus

● **Tarif établissements et services non adhérents au CREAI de Bretagne :**

- 1ère et 2^e inscription : 264 € repas inclus
- 3^e et suivante(s) : 220 € repas inclus

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

Le CREAI de Bretagne sollicite les OPCA pour que ces journées soient reconnues au titre de la formation professionnelle continue (Unifaf, Uniformation, Anfh).

Des ateliers (2 ateliers au choix) :

- ✓ Gestion des listes d'attente, critères d'admission
- ✓ Les fins de prise en charge : quels critères ? quel accompagnement auprès des jeunes et de leurs familles ?
- ✓ La mission de soutien à la scolarisation en SESSAD : comment ? pour qui ? où ? ...
- ✓ L'accès à la participation sociale, à la citoyenneté, aux loisirs ... en SESSAD.
- ✓ Le soutien à l'insertion socioprofessionnelle des 16 ans et plus en SESSAD
- ✓ Les lieux d'intervention (locaux SESSAD, domicile familial, crèche, école, structures de loisirs, locaux mis à disposition, ...) : quels espaces pour quels objectifs d'intervention ?
- ✓ La dimension collective des interventions des SESSAD: quelles finalités des groupes proposés en SESSAD ?